

On est les premiers !

100 à 120 personnes avaient bravé la tempête pour aller à la réunion organisée par la municipalité sur le "haut débit".

Nous y avons appris que nous étions la première commune de la CUB dans le classement des particuliers n'ayant pas accès au haut débit avec 71% des foyers. Pour se situer, le second dans ce classement est Parempuyre avec 46% et plus près de chez nous, Saint Médard (28%) et Mérignac (5%) sont loin derrière nous.

La solution viendra en deux temps et deux solutions.

Au sud de l'avenue Pasteur (route Bordeaux ↔ Saint Médard) avec la construction (financée par la municipalité) d'un local NRA (Nœud de Raccordement Abonnés) qui permettra de décrocher du central de Pichey (Mérignac) et donc d'augmenter la vitesse de débit fin 2013.

Au nord (Bussac, Sainte Christine ...) c'est la fibre optique qui sera proposée aux abonnés à partir du central d'Eysines. Même effet, même date de mise en place.

Entre les deux, c'est le désert, nous devons attendre des jours meilleurs en ... 2019.

Nous en avons profité pour apprendre que la fibre optique de la CUB était déjà accessible aux entreprises...

Plus de renseignements sur www.lacub.fr/haut-debit

Le Trublion



Bulletin de la Gauche Anticapitaliste du Haillan

Membre du Front de Gauche

ANTI-CAPITALISTE

9 mois plus tard !

Nous qui avons voté pour François Hollande malgré un programme que nous trouvons insuffisant, qui ne permettrait pas d'en finir avec le capitalisme ; et bien nous espérons que cela impulserait une mobilisation populaire afin d'imposer des mesures de salut public.

Le changement de locataire à l'Élysée, de majorité au parlement (Sénat et Chambre des députés) a donné naissance à une série de reculades face à la droite et de déceptions dans les rangs populaires.

La réforme fiscale tant promise se fait attendre et ce ne sont pas les mesurettees annoncées qui nous convaincront du contraire, l'annulation des mesures anti-sociales du tandem Sarkozy - Fillon se font désirer dans la Santé, pour la retraite et même dans le financement des collectivités locales qui doivent toujours plus assurer les dépenses à la place de l'État. C'est catastrophique pour certaines communes et, même si Le Haillan échappe pour l'instant à ces difficultés, nous devons être vigilants pour l'avenir si des mesures radicales ne sont pas prises rapidement.

Notre tâche du moment, si nous nous positionnons en **OPPOSITION** à cette politique est d'œuvrer au rassemblement pour construire l'alternative politique au "social libéralisme" que nous

impose le Parti Socialiste.

Nous avons quitté le NPA enkysté dans ses certitudes

pour rejoindre le Front de Gauche avec nos camarades du PCF et du Parti de Gauche (et d'autres organisations qui ne sont pas présentes au Haillan) pour militer "tous ensemble" et avec votre soutien sinon votre adhésion, au rassemblement de celles et ceux qui pensent que l'austérité n'est pas la solution, qu'il est possible de mettre en application une autre politique et appliquer des mesures d'urgence :

- Pour dégager des recettes nouvelles, comme la suppression des niches fiscales sans utilité sociale, économique et écologique à commencer par celles liées à l'impôt sur les sociétés ainsi que la taxation des revenus du capital à la hauteur des revenus du travail.
- Pour les salaires et pour combattre la précarité avec un SMIC à 1700€ brut, le relèvement des minima sociaux, la limitation des CDD, la poursuite de la réduction du temps de travail...
- Une loi pour interdire les licenciements économiques dans les entreprises en bonne santé financière et une "sécurité sociale professionnelle", des nationalisations démocratiques pour maintenir et transformer des filières industrielles dans le cadre d'une production nouvelle et sur des critères sociaux et écologiques.

• La transition énergétique et la réindustrialisation par la planification écologique.

Nous vous invitons à venir discuter avec nous lors de notre prochaine assemblée citoyenne le vendredi 1^{er} mars à 20 heures, salle Colindres.

L'austérité?

pour sortir de la crise

Assemblée citoyenne au Haillan

le vendredi 1^{er} mars 2013

Salle Colindres - 20 heures

avec la participation de **Josette TOUZET** (ATTAC)



Pour contacter nos militant(e)s du Haillan,
rien de plus simple :

- Par courrier :
31 rue du Hapshot 33185 LE HAILLAN
- Par téléphone :
Philippe ROUZÉ au 05 56 28 40 89
Jean-Louis DANFLOUS au 05 56 57 81 97
- Par mail : npa.lehaillan@laposte.net

Accessible de tout bon ordinateur,
le site de la Gauche Anticapitaliste
<http://letrublion.fr>

n° 45
Février 2013

Conseil municipal du 08 février 2013

Record de vitesse battu puisque cette séance du conseil municipal a été tenue en moins d'une heure et TOUS les votes à l'unanimité.

Il faut dire que les rangs de la droite étaient clairsemés (3 présents), que leur chef - qui a annoncé son départ - avait la tête ailleurs...

Quelques infos préalables et notamment un rapide bilan du Pass'asso qui permet à 132 familles de faire participer les enfants au sport (103 enfants) et/ou à la culture (54) sur notre commune. Il est satisfaisant de constater que cette mesure sociale et solidaire soit aussi efficace.

L'Espace Socio Culturel (ESC) qui est désormais un Etablissement Public Administratif (EPA) doit donc pourvoir au remplacement de la directrice partie sous d'autres cieux. Une nouvelle directrice est donc désignée mais sa prise de fonction est soumise au conseil d'administration de l'EPA. Il est également décidé la création d'un poste d'assistant socio éducatif qui pourra intervenir sur l'Espace Socio Culturel et auprès du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale).

Le point suivant était le bilan de la délégation de service public pour la gestion de l'ENTREPÔT.

Bilan comptable positif puisque est dégagé un résultat net de 735 € OUF !

Mais n'oublions pas les 382 431 € insufflés par la municipalité ainsi que la mise à disposition des locaux chauffés, éclairés, entretenus. Le délégataire reverse quand même 37'000 € pour cela).

Concernant l'utilisation de la salle, c'est là aussi positif avec 47 jours d'occupation par le délégataire (spectacles), 28 par la Mairie (associations principalement) et 6 par des congrès divers.

78 jours au total mais il faut ajouter les temps de préparation de la salle (décors, sono...), celui du démontage. Cela correspond globalement à 200 jours par an sur 244 possibles car il est d'usage d'éviter les périodes de vacances.

Ce rapport n'était pas soumis au vote.

Les délibérations concernaient des demandes de subventions à la CUB (Le Haillan Chanté), la signature de conventions déjà décidées et mises en place (transport scolaire qui est une réelle réussite) ou la fixation de tarifs (3 € pour le festival des très courts)... etc.

Le bâtiment NRA - Nœud de Raccordement Abonnés - (voir page 4 du Trublion) sera loué à France Télécom (Téléphone et Internet) et à Inolia (Société créée par la CUB pour la mise en place de la fibre optique au service des entreprises), cela est accepté à l'unanimité.

La salle de sports basques de la Sablière accueillant la coupe du monde de pelote Basque "FRONTON 2020" du 27 octobre au 2 novembre 2013, doit être équipée d'une cloison mobile à 30 mètres du mur à gauche. Cela sera fait et une demande de subvention déposée au Centre National pour le Développement du Sport, à la CUB, au Conseil Général de la Gironde, au Conseil Régional d'Aquitaine... car cela coûte tout de même 120 656 €

Séance rondement menée, tout le monde avait quitté la mairie avant 20 heures ■

Leurs "INSUPPORTABLES" impôts

Lors des conseils municipaux, lorsque la droite s'exprime c'est souvent sur le même sujet : LEURS IMPÔTS « INSUPPORTABLES ». Constamment ils vont refuser ici l'augmentation d'un employé municipal pourtant proche du SMIC, là certains investissements collectifs. On croirait que moins il y a du social, mieux ils se portent !

Parfois ils vous disent, essayant de faire oublier leur étiquette UMP, « au niveau municipal c'est pas pareil qu'au national ». Ils sont pourtant bien toujours sur la longueur d'onde UMPienne. Refuser ce qu'ils nomment avec mépris "l'assistantat" et que les humanistes appellent "solidarité"... « Il faut avant tout aider les entreprises », bien évidemment avec nos impôts sous forme de subventions et autres transferts de charges. Dans ce cas notre fiscalité n'augmente pas ?

Et récemment, sur ce sujet, ce fut le choc. On a appris, grâce au syndicat Sud des impôts, relayé par "Sud Ouest", l'intolérable vérité. Certes on s'en doutait, mais le fait d'avoir chiffré ce qu'on nomme depuis des lustres "la délinquance en col blanc" fit "le buzz"... Même si les médias ont vite masqué la chose derrière la guerre pour l'uranium Malien...

« Fraude fiscale : un manque à gagner de 73 à 95 milliards d'euros » titra "Sud Ouest" le 22 janvier dernier. En fait « environ deux fois le montant perçu actuellement sur l'impôt sur le revenu. » « Cela a augmenté de 20 à 30 % récemment. » « Un euro sur cinq échappe à l'impôt »... Les techniques employées impunément : « montant des revenus minoré, liquidités sous le matelas ou dans un coffre, en France ou à l'étranger, pour les particuliers; fraude sur la TVA ou circulation d'argent entre sociétés pour les entreprises ». Impossible pour le salarié lambda de tricher sur sa fiche de salaire, branchée en droite ligne sur les services fiscaux. Même dans le cas de travail dissimulé ce sont souvent les entreprises qui mènent la danse... La délinquance en col blanc coûte plus cher que celle "à casquette". On voit bien de quel côté vient ce qu'il faut bien nommer un vol à grande échelle de l'argent public.

Nos moralistes locaux et nationaux de l'ancienne majorité n'en parlent jamais... Pourtant les petits contribuables "normaux" doivent compenser ces "trous" abyssaux de leur poche... Ce n'est pas grave, pour certains mieux vaut "économiser" sur les investissements sociaux de la commune ! Dire que Monsieur Sarkozy osait "s'indigner" des gens en difficulté soi-disant abusant des aides sociales ! En revanche ce pillage des fonds publics ils ne savaient pas...

Dans ce contexte de vols institutionnels le plus grand nombre paie à la place d'une minorité abusant de sa position sociale... On peut ainsi retourner à l'expéditeur leurs plaintes relativement aux fonds publics.

Et à la puissance mille !

